

financent la totalité ou une partie de leurs activités par le moyen de leurs propres ressources ou bénéfices.

Avant 1952, les corporations de la Couronne ne payaient pas d'impôt sur leur revenu. Toutefois, la Loi de l'impôt sur le revenu a été modifiée et, depuis le 1er janvier 1952, les corporations de propriétaire paient de l'impôt sur le revenu réalisé de la même manière qu'une société privée. Grâce à cette modification, on peut maintenant mieux comparer les états financiers de ces corporations de la Couronne avec ceux des entreprises privées et ainsi évaluer l'efficacité relative de leurs opérations. Les corporations de la Couronne sont également assujetties au paiement des taxes provinciales de vente au détail, des taxes sur l'essence ou le carburant pour les voitures automobiles, et elles doivent aussi payer les droits sur les véhicules aux termes de la Loi de 1964 sur les corporations de la Couronne (Taxes et droits provinciaux).

Corporations non classifiées. Vu la nature spéciale de leurs fonctions, certaines corporations de la Couronne ne sont pas comprises dans la classification de la Loi sur l'administration financière, mais elles sont régies par leur propre Loi constitutive. Ce sont: la Banque du Canada, le Conseil des Arts du Canada, le Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, la Commission canadienne du blé, la Banque d'expansion industrielle et la Corporation du Centre national des Arts. La seule disposition de la Loi sur l'administration financière à laquelle soient soumises ces corporations est celle concernant la nomination des vérificateurs. La Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales (corporation mixte fédérale-provinciale) est aussi régie par sa Loi constitutive.

Autres corporations. Certaines corporations établies par le gouvernement ne sont pas des organismes de la Couronne. Ces entités indépendantes ne sont pas soumises aux dispositions de la Loi sur l'administration financière et ne sont pas comptables au Parlement. La Corporation de développement du Canada, Télésat Canada et Panarctic Oils Ltée en sont des exemples.

Voici la liste des ministres fédéraux et des ministères et autres organismes pour lesquels ils sont comptables au Parlement. Une brève description des fonctions de ces organisations gouvernementales et organismes connexes figurent à l'Appendice I. L'organigramme qui accompagne le texte indique la structure du gouvernement fédéral au niveau des ministères et départements. On peut se procurer un organigramme plus détaillé à Information Canada.

<i>Ministre de l'Agriculture</i>	Commission d'ingénieurs permanente du Traité du
Ministère de l'Agriculture	leuve Columbia
Office des produits agricoles	Eldorado Aviation Limitée
Office de stabilisation des prix agricoles	Eldorado Nucléaire Limitée
Commission canadienne du lait	Commission des frontières interprovinciales
Commission canadienne des grains	Office national de l'énergie
Office canadien des provendes	Uranium Canada, Limitée
Société du crédit agricole	
Conseil national de commercialisation des produits de ferme	<i>Ministre de l'Environnement</i>
	Ministère de l'Environnement
<i>Ministre des Communications</i>	Office canadien du poisson salé
Ministère des Communications	Commission de conservation des forêts des
Société canadienne des télécommunications transmarines	Rocheuses orientales
Conseil de la radio-télévision canadienne	Office des prix des produits de la pêche
	Office de recherches sur les pêcheries du Canada
<i>Ministre de la Consommation et des Corporations</i>	Office de commercialisation du poisson d'eau douce
Ministère de la Consommation et des Corporations	Commission internationale des pêches
Conseil canadien de la consommation	
Commission d'appel du droit d'auteur	<i>Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures</i>
Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce	Ministère des Affaires extérieures
	Agence canadienne de développement international
<i>Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources</i>	Conseil canadien du développement international
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources	Commission des réclamations étrangères
Énergie Atomique du Canada, Limitée	Commission de la frontière internationale
Commission de contrôle de l'énergie atomique	Centre de recherches pour le développement international
Bureau des examinateurs des arpenteurs des terres du Canada	Commission mixte internationale
Comité permanent canadien des noms géographiques	Commission du parc international Roosevelt-Campobello